

AVIS DE CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE NORMALE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) a pour missions essentielles la formation initiale et continue des professeurs d'enseignement technique et professionnel. Le niveau de formation est le Master.

Dans ce cadre, l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) ouvre, au titre de l'année universitaire 2023-2024, un concours d'entrée dans les filières suivantes :

- Génie civil (Bâtiments et Travaux Publics, Hydraulique) ;
- Génie Industriel (Electrotechnique, Electronique, Mécanique, Energétique) ;
- Exploitation Minière ;
- Techniques administratives (Administration Publique) ;
- Techniques comptables (Comptabilité).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :

1. Concours direct

- Baccalauréat : 2023 ou 2022 ;
- Age limite : 22 ans au 1^{er} janvier 2024 (nés à partir du 1^{er} janvier 2001) ;
- Durée de la formation : 5 ans.

2. Concours professionnel

- ✓ Brevet de Technicien 2^{ème} partie (BT2)
 - Age limite : 35 ans au 1^{er} janvier 2024 (nés à partir du 1^{er} janvier 1988) ;
 - Durée de la formation : 5 ans.
- ✓ Licence (Bac+3) appropriée, Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou diplôme équivalent
 - Age limite : 27 ans au 1^{er} janvier 2024 (nés à partir du 1^{er} janvier 1996) ;
 - Durée de la formation : 3 ans.
- ✓ Maîtrise (bac +4)
 - Age limite : 27 ans au 1^{er} janvier 2024 (nés à partir du 1^{er} janvier 1996) ;
 - Durée de la formation : 2 ans.

3. Accès sur titre

- Diplôme d'ingénieur, de master ou équivalent
- Age limite : 27 ans au 1^{er} janvier 2024 (nés à partir du 1^{er} janvier 1996) ;
- Durée de la formation : 1 an.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

1) Pour tous les candidats (concours) :

- une demande adressée au Directeur Général de l'ENETP précisant la filière et timbrée à 200 F CFA (*la demande est à retirer à la Direction de l'Ecole*) ;

- une copie certifiée conforme du diplôme ou attestation en tenant lieu ;
- le relevé des notes du baccalauréat ou brevet de technicien ;
- une copie d'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité;
- deux (2) photos d'identité récentes à joindre à la fiche de candidature disponible à l'ENETP ;
- les frais de dossiers, non remboursables, s'élevant à sept mille francs (7 000 F) CFA.

2) Compléments pour les candidats au Concours professionnel :

- une autorisation de participation au concours délivrée par le service employeur;
- une copie de l'arrêté d'intégration et de titularisation dans un corps de la hiérarchie au moins égale à la catégorie B;
- une attestation de cautionnement ;

3) Les titulaires du diplôme de DUT, de licence, d'Ingénieur ou du Master doivent fournir la copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat et des diplômes antérieurs.

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 15 h 30 à la Direction Générale de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel, sur le Campus Universitaire de Kabala, Bâtiment 4.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 20 octobre 2023 à 12 heures, délai de rigueur.

NB :

- **Les détenteurs de la licence sont recrutés comme des professionnels, à titre privé. Par conséquent ils ne bénéficient pas de bourses et doivent s'acquitter des frais pédagogiques.**
- **Les bacheliers de 2022 doivent fournir un certificat justifiant leur fréquentation d'un établissement d'enseignement supérieur au titre de l'année 2022-2023.**

Bamako, le 06 septembre 2023

Pour le Directeur Général,
Le Directeur des Etudes par intérim,



Dr Moussa Magara TRAORE
Maître de Conférences